



COMMUNE DE
Conthey
VALAIS • SUISSE

Personne de contact :

Laure Heger - Tél. direct 027 345 56 02
laure.heger@conthey.ch

Réponse au postulat de la conseillère générale Kathleen Rossier Moll

Offre scolaire pour le midi au CO Derborence

Le pouvoir exécutif a été interpellé le 11 octobre 2022 par Mme la conseillère générale Kathleen Rossier Moll, afin d'examiner les besoins et la faisabilité d'un service de prise en charge des élèves durant la pause de midi au Cycle d'orientation régional de Conthey.

1. Préambule

Le présent document vise à répondre au postulat et à porter à la connaissance du Conseil général les démarches entreprises ainsi que les solutions mises en place pour la rentrée 2023/2024.

2. Démarches entreprises en amont du postulat

Le Conseil d'administration du CO Derborence débute la réflexion relative au projet d'agrandissement en 2021. La question de la cantine, en référence au sondage effectué auprès des parents des communes d'Ardon, Conthey et Vétroz en 2018, est discutée avec la possibilité de prévoir une cantine d'appoint en attendant la fin des travaux d'agrandissement. La direction du CO a rapidement rendu attentif le Conseil d'administration qu'une telle solution impliquerait la révision de toute l'organisation et de la planification des horaires sur le temps de midi (horaire continu) avec des incidences notamment sur les infrastructures et l'offre des transports scolaires actuelle.

Le Conseil d'administration et la Commission scolaire du CO Derborence ont décidé de ne pas prévoir de cantine durant la période intermédiaire.

3. Analyse des besoins

A la demande de la Commission scolaire, la direction du CO effectuée, en décembre 2022, un nouveau sondage auprès des parents des élèves de 8H, 9H, 10H, des communes partenaires afin de leur proposer une prise en charge de leur(s) enfant(s) sur le temps de midi. L'offre comprend les déplacements sous la responsabilité d'un adulte jusqu'à l'Ecole d'Agriculture, le repas et l'étude surveillée.

Les retours enregistrés avoisinent un besoin de prise en charge pour env. 30 enfants par jour (lundi – mardi – jeudi et vendredi). A Conthey, une trentaine de familles manifestent leur intérêt pour cette offre.

4. Offre mise en place pour la rentrée 2023/2024

Sur la base des pré-inscriptions, l'offre finale est proposée en mars 2023 pour un montant journalier de Fr. 20.— par enfant à charge des parents (Fr. 12.—pour le repas et Fr. 8.—pour l'accompagnement et l'étude surveillée).

Le courrier adressé aux parents comprend les modalités organisationnelles ainsi qu'un règlement de fonctionnement. Les inscriptions pour la rentrée 2023/2024 sont attendues au 1^{er} juin 2023. Finalement, les inscriptions sont acceptées jusqu'à la fin août 2023.

Le projet débute le 4 septembre 2023 avec un succès relatif puisque 23 élèves au total y participent, dont 8 domiciliés sur la commune de Conthey. La fréquentation journalière est la suivante :

- 15 élèves le lundi
- 19 élèves le mardi
- 15 élèves le jeudi
- 9 élèves le vendredi.

Les inscriptions sont valables pour la totalité du semestre.

5. Conclusion

Le Conseil d'administration et la Direction du CO Derborence sont conscients des besoins exprimés par les parents d'élèves et espèrent que cette phase de test durant l'année scolaire 2023/2024 offre une solution de dépannage intéressante.

Dans le cadre du projet d'agrandissement, cette thématique est au cœur des réflexions qui devront être menées sur la prise en charge des 573 élèves qui fréquentent actuellement l'établissement, en tenant compte des paramètres suivants :

- la distance, le temps des déplacements, le maintien ou non des transports scolaires ;
- l'obligation ou non de fréquenter la cantine pour l'ensemble des élèves;
- le coût d'un repas par élève, le montant à charge des parents ;
- l'évolution sociétale avec la nécessité de favoriser la conciliation entre vie privée et vie professionnelle ;
- etc.

Les sondages réalisés semblent indiquer que la cantine ne correspond pas à un réel besoin et que les solutions transitoires proposées peuvent très bien répondre aux attentes de certaines familles. Cependant, derrière la question de la cantine, se cache la vision de l'école que l'on veut construire pour les années futures. Souhaite-t-on basculer vers un modèle proche de l'horaire continu (dans ce cas, la cantine deviendrait un élément indispensable) ou préfère-t-on privilégier le modèle actuel, tout en offrant des solutions de dépannage intéressantes pour les familles qui en ont le besoin ?

La question de l'emplacement devra aussi être étudiée avec les options du site actuel ou du complexe sportif.

Adopté en séance du Conseil municipal, le 14 septembre 2023

Christophe Germanier
Président



Laure Heger
Secrétaire municipale

